

En bref

Composante

Faculté des Sciences de la Vie

Contacts

Virginie Gyde Laurent
5 Rue Blaise Pascal
67084 STRASBOURG CEDEX
Tél. 0368850518
gydel Laurent@inci-cnrs.unistra.fr

Faculté des Sciences de la Vie
28 rue Goethe
67083 STRASBOURG
Tél. 03 68 85 18 72/73

Formation initiale : Oui

Formation continue : Oui

Formation en alternance : Non

Formation à distance : Aucune

Stage : Obligatoire

Stage à l'étranger : Possible

Licence Sciences du vivant - préparation au professorat des écoles

Domaine : **Sciences, Technologies, Santé**

Mention : **Sciences du vivant**

Présentation et objectifs

La Licence Sciences, Technologies, Santé Mention Sciences de la Vie est une formation pluridisciplinaire qui apporte les connaissances, les concepts et les méthodes d'études nécessaires pour aborder les grands domaines de la biologie aux différentes échelles du monde vivant.

A l'issue de la formation, l'étudiant possède des connaissances fondamentales solides en biologie, complété par des connaissances techniques et méthodologiques acquises lors des enseignements pratiques.

La Licence Sciences mention Sciences de la Vie est constituée de 6 semestres pour un total de 180 ECTS.

Ce cursus offre la possibilité d'effectuer un semestre ou une année à l'étranger dans le cadre de programmes d'échange entre universités.

Le parcours Préparation au Professorat des Ecoles offre à l'étudiant dès la deuxième année de Licence (L2) un complément de formation professionnelle pour préparer l'entrée en Master à l'Ecole Supérieure du Professorat et de l'Education (ESPE) et pour les métiers de l'animation scientifique. Cette formation repose sur des savoirs fondamentaux de sciences naturelles auxquels viennent s'ajouter des enseignements spécialisés de mathématiques, français, communication scientifique, sciences physiques, de sciences de l'éducation mais aussi un stage de 4 semaines en école, structure muséale, parc etc. ainsi qu'un choix judicieux d'options pluridisciplinaires.

Savoir-faire et compétences

Au-delà de la formation théorique disciplinaire en biologie, le cursus Licence offre à l'étudiant l'acquisition de compétences selon les axes suivants :

- Mettre en oeuvre des techniques de laboratoire utilisées en biologie.
- Comprendre une démarche scientifique et expérimentale visant à répondre à une question scientifique concrète.
- Acquérir un esprit critique, être capable d'analyser des résultats d'expériences, et les intégrer dans une démarche expérimentale.
- Transmission du savoir, diffusion des connaissances, communication et animation scientifique, enseignement.

Conditions d'accès et pré-requis

Entrée en L1 : un baccalauréat à dominante scientifique est fortement conseillé. Admission via l'application Admission Post Bac (APB) ou par demande d'admission préalable (DAP).

Les demandes d'entrée directe en deuxième année de Licence ou en troisième année de Licence sont examinées par la commission pédagogique de la Licence Sciences - Mention Sciences de la Vie.

Entrée en L2 : Accès sur dossier pour des étudiants ayant validé l'année L1 d'une autre mention Licence, ou une première année post-bac à dominante biologique.

Entrée en L3 : Accès sur dossier pour :

- des étudiants titulaires d'un BTS ou d'un DUT à dominante biologique.
- des étudiants ayant suivi des classes préparatoires CPGE (BCPST et TB).
- des étudiants ayant validés une L2 d'une autre mention à dominante biologique.

Licence Sciences du vivant - préparation au professorat des écoles

Domaine : Sciences, Technologies, Santé

Mention : Sciences du vivant

Poursuites d'études

Ce parcours prépare au Master Métiers de l'Enseignement, de l'Education et de la Formation (MEEF) à l'Ecole Supérieure du Professorat et de l'Education ou à un Master de Communication scientifique comme celui proposé par la Faculté des Sciences de l'éducation de l'Université de Strasbourg.

Contrôle des connaissances

Les évaluations des connaissances et compétences reposent sur une évaluation continue intégrale. Cela signifie des évaluations multiples et diversifiées réparties tout au long des semestres et pour l'ensemble des enseignements.

Insertion professionnelle

Les diplômés seront amenés à exercer leurs compétences soit dans une école maternelle ou primaire en tant que professeur des écoles ou après d'autres concours de la fonction publique, dans les collectivités territoriales, parcs naturels, structures muséales, ainsi que les associations, fondations et agences publiques ou privées ayant pour vocation la communication scientifique.
Exemples d'emplois accessibles : professorat des écoles, agent de la fonction publique territorial, animateur scientifique.